

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 25 septembre 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	7	11

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq septembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Hélène, Maire, en session ordinaire.

Présents : COURTOIS Hervé, COUSIN Herminia, GUINET Nicolas, GAY Christian, DUPONT Marylène, PRUD'HOMME Grégory, BRIDET Hélène

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Pouvoirs : GUINET Marie Cécile pourvoir à GUINET Nicolas, HOARAU Philippe pourvoir à DUPONT Marylène, APRILE Bernard pourvoir à COUSIN Herminia, BRIDET Lucile pourvoir à BRIDET Hélène

Secrétaire de séance : COUSIN Herminia

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture de Fontainebleau

Le : 02/10/2024

Et

Publication ou notification du : 02/10/2024

D2024.09.28- Décision Modificative n° 2 Budget Commune :

Absence de quorum à la réunion du mercredi 18 septembre 2024 à 19h30

A la demande de la Trésorerie de Fontainebleau, il est demandé de voter ces modifications de crédits

V SENS	V Compte []	Libellé compte	Total prévu N-1 []	Réalisé N-1 []	Report (R) []	Proposé (P) []
D	204182	Subv org. publics di...	107 500,00 €	52 763,10 €	0,00 €	2 400,00 €
D	6411	Personnel titulaire	45 000,00 €	36 586,74 €	0,00 €	17 440,00 €
D	681	Dot. aux amort., au...	600,00 €	0,00 €	0,00 €	2 400,00 €
D	681	Dot. aux amort., aux...	600,00 €	0,00 €	0,00 €	100,00 €
R	2804182	Amort. subv org.p...	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 400,00 €
R	6419	Remboursements ...	3 500,00 €	10 569,92 €	0,00 €	11 000,00 €
R	70311	Concession dans l...	200,00 €	95,00 €	0,00 €	460,00 €
R	70878	Remboursement d...	0,00 €	0,00 €	0,00 €	760,00 €
R	73118	Autres contribution...	0,00 €	4 752,00 €	0,00 €	3 500,00 €
R	73143	Redevance des mi...	0,00 €	3 759,00 €	0,00 €	220,00 €
R	752	Revenus des imme...	3 000,00 €	6 267,12 €	0,00 €	1 600,00 €
R	75888	Autres produits dive...	100,00 €	22 842,86 €	0,00 €	2 400,00 €
					0,00 €	0,00 €
Total dépense					0,00 €	22 340,00 €
Total recette					0,00 €	22 340,00 €

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil municipal :

- 1) d'accepter d'apporter au Budget primitif 2024 les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses et en recettes reprises ci-dessus
- 2) d'autoriser Madame le Maire à signer les actes correspondants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité cette décision modificative

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits en Mairie,

